

# **CONFÉRENCE CENTRE TJIBAOU 19.8.10 LES COCOTIERS DE LA FRANCE. TOURISMES EN OUTRE-MER**

**Jean-Christophe GAY**

Université de Nice-Sophia Antipolis

IRD Nouméa

[www.mgm.fr/ARECLUS/page\\_auteurs/Gay.html](http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Gay.html)

**Cette conférence est en relation avec mon livre :**

***Les Cocotiers de la France. Tourismes en outre-mer, Paris, Belin, 2009, 136 pages et cahiers photographies de 16 pages.***

Je commencerai en vous rappelant rapidement les contours de la FOM.

Un ensemble essentiellement insulaire et tropical, éparpillé sur les trois grands océans.

Une superficie totale (hors la Terre-Adélie) de 119 500 km<sup>2</sup>.

Une population estimée en 2009 à un peu plus de 2,6 millions d'habitants.

Des statuts qui ont évolué en 2003 et vont encore le faire.

Avant la révision constitutionnelle de 2003 on avait les DOM-TOM et la NC. Désormais, on a des DROM, des COM et la NC. Une logique de « statut à la carte » a été mise en place.

## **L'état des lieux**

Entre 1996 et 2007, le nombre de touristes internationaux est passé de 600 à 900 millions. Dans un contexte aussi dynamique, le nombre de touristes en FOM a stagné, restant en-dessous des 2 millions.

Quelques chiffres 2009 :

Martinique 441 000

Guadeloupe 411 000 (en 2008)

Réunion 422 000

PF 160 000

Guyane 113 000 (mais 45 % en voyages d'affaires)

NC 99 000

Mayotte 38 000

La FOM a donc perdu des parts de marché. Face à une concurrence accrue des destinations tropicales, la FOM ne tient plus la route.

Ainsi dans le Pacifique, la NC et la PF sont les destinations qui ont le moins progressé sur les 30 dernières années (indice 100 en 1982), la croissance semblant modeste d'Hawaii s'explique par une fréquentation en 1982 déjà très élevée.

Le cas fidjien est intéressant avec désormais plus de 500 000 touristes et des grands complexes touristiques qui apparaissent, tel Denarau Island Resort qui totalise à lui seul à peu près autant de touristes que la NC.

Dans l'océan Indien, on remarque à peu près la même chose, où seules les Seychelles font plus mal. On constate que la fréquentation a commencé à stagner à la Réunion au milieu des années 1990, alors que les Maldives et Maurice connaissent un boom spectaculaire. Jusqu'au début des années 1990, il y avait plus de touristes à la Réunion qu'aux Maldives, or cet État en a reçu 683 000 en 2008.

Un développement qui s'est fait au travers de la multiplication d'îles-hôtes, qui sont plus de 80 aujourd'hui.

On peut faire le même constat avec Maurice, qui n'a décampé la Réunion qu'à la fin des années 1980, mais qui a reçu 930 000 touristes en 2008 contre moins de 400 000 à la Réunion.

Aux Antilles, l'offre est très variée et à côté des grandes destinations on trouve des îles au tourisme exclusif, telle Anguilla avec ses superbes plages de sable blanc réservées à une clientèle nord-américaine fortunée.

Les Antilles françaises ne tirent pas bénéfice de leur position au cœur de la première région au monde pour la croisière, avec 20 millions de croisiéristes/an.

Cette activité a connu une chute de plus de 80 % en un peu plus de dix ans, avec une année 2009 encore pire. Une évolution qui contraste avec le dynamisme de ses voisins.

Ainsi Philipsburg, à Sint Maarten peut accueillir quatre paquebots géants à la fois, soit environ 15 000 croisiéristes et a totalisé 1,2 million de croisiéristes en 2009.

De l'autre côté de la frontière de cette île, Saint-Martin a perdu en un peu plus de dix ans la moitié de ces chambres d'hôtels. C'est un cas extrême, mais partout en FOM la capacité d'hébergement hôtelier stagne ou laisse.

Cela se traduit par l'apparition de friches hôtelières particulièrement visibles.

Comme ici à Saint-François en Guadeloupe et la Pointe-du-Bout en Martinique, des hauts lieux touristiques, avec les deux hôtels Méridien à l'abandon, pillés et squattés depuis plus de cinq ans.

Le tourisme est **de moins en moins internationalisé** et fonctionne de plus en plus sur la clientèle métropolitaine, qui représente presque deux tiers de la fréquentation totale et la

quasi-absence, hormis en Polynésie française, des autres Européens.

Les grands groupes internationaux comme Intercontinental, Starwood, Hilton... sont très peu présents, sauf en PF, et si Accor y possède 16 établissements, son implantation avec les marques Novotel et Mercure, est plus liée aux voyages d'affaires qu'au tourisme.

On note une perte d'influence auprès des marchés émetteurs proches, tels l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour les collectivités françaises du Pacifique, ou l'Amérique du Nord, pour la Martinique et la Guadeloupe.

Le rapport qualité/prix de l'hôtellerie est un des plus mauvais du monde. Les tarifs proposés sont élevés pour un service médiocre. La République dominicaine, l'île Maurice ou les Fidji disposent d'un parc hôtelier plus moderne et plus confortable.

À cela se rajoutent les problèmes d'animation, d'accueil, ou de shopping, jugé onéreux.

On a donc à faire à des touristes qui, de plus en plus, rendent visite à des amis ou à la famille et qui échappent à l'hébergement marchand.

Le cas le plus spectaculaire étant la Réunion, où ces « touristes affinitaires » sont désormais majoritaires dépassant largement les « touristes d'agrément ». Les chiffres de 2009 montrent que l'écart se creuse : 223 000 contre 143 000.

Des expressions étranges, laissant croire que ce n'est pas par plaisir que l'on rend visite à des amis ou à de la famille, ce qui se discute, mais qui sont symptomatiques d'une situation qui s'est généralisée à l'ensemble de l'outre-mer, devenue **des destinations d'aubaine**, la présence de la famille ou d'amis constituant alors une opportunité pour s'y rendre.

Une partie des résidents se transforment quelques semaines par an :

- en hébergeur ;
- en prêteur de voiture ;
- en guide touristique en conseillant des lieux, des restaurants...

Ce sont donc des acteurs majeurs, comme **prescripteurs de séjours et d'activités**.

Par ailleurs, la faible altérité avec la Métropole (même langue, mêmes lois ou presque...) combinée à l'existence parfois de personnes relais sur place, font que **les touristes sont plus autonomes** que dans des destinations insulaires classiques (type Maldives ou République dominicaine) et souvent se construisent leur propre séjour à partir d'internet, ce qui explique le développement rapide de la parahôtellerie et de l'hébergement informel, gîtes et location de villas non déclarées.

Ainsi, à la Guadeloupe, dans un contexte de fort travail dissimulé, la capacité d'hébergement en gîtes déclarés ou pas rattrape la capacité hôtelière.

Sur la photo prise sur la côte sous le vent de la Basse-Terre, on constate que cette signalisation sauvage semble bien assise et acceptée par les autorités.

On peut s'étonner que l'on connaisse assez mal le tourisme ultramarin, car l'appareil statistique, malgré l'urgence économique, est déficient et hétérogène. Hormis en PF, l'observation du tourisme y est médiocre, souvent bien plus médiocre que dans les États concurrents environnants.

Comment justifier que depuis plusieurs années, on ne comptabilise pas d'une manière continue le nombre de touristes en Guadeloupe ?

On peut se demander si ces lacunes dans la mesure et la compréhension du tourisme ne cherchent pas à cacher l'ampleur des problèmes et leur origine.

## Les raisons de cette situation

En fait, la FOM est victime du « **syndrome néerlandais** », mis en évidence à propos des petites économies bénéficiant d'une ressource providentielle, tels que les revenus de l'exploitation pétrolière ou gazière.

En FOM, ce sont des transferts publics colossaux, sous forme de salaires, d'aides multiples, d'investissements publics ou de défiscalisation qui constituent cette manne.

Les secteurs exposés, spécialement ceux exportateurs, connaissent une augmentation de leurs intrants, induite par la hausse des prix due aux augmentations des revenus et de la demande intérieure.

Le secteur touristique est une des principales victimes de ce syndrome, car il ne peut être que très partiellement protégé par des subventions ou défiscalisations. Il subit donc en priorité la réduction de ses marges provoquée par la hausse de ses coûts et l'impossibilité de la répercuter dans ses prix.

Il est aussi victime d'un autre aspect du syndrome néerlandais : la hausse des salaires par contagion. La main-d'œuvre qualifiée est attirée par les secteurs dans lesquels les salaires sont plus élevés, comme l'administration dont les sur-rémunérations ont eu tendance à se répandre.

Dans un tel contexte, il est difficile de trouver des personnes qualifiées et motivées pour travailler dans le tourisme ou la restauration.

L'autre volet du problème est la question des prix très élevés. Les sur-rémunérations ont de spectaculaires effets inflationnistes et le premier grief que font les touristes vis-à-vis de ces destinations est le coût de la vie exorbitant.

En Polynésie française, 45 % d'entre eux, en 2006, l'ont placé en tête des motifs d'insatisfaction. C'est le **point noir majeur** de toutes les destinations d'outre-mer.

Le tourisme apparaît comme une activité bien moins intéressante pour les investisseurs que le secteur de l'import-distribution, avantaagé par le pouvoir d'achat élevé d'une partie de la

population et par les marges plus élevées permises par le protectionnisme douanier constitué de taxes et de quotas d'importation.

On comprend alors les trajectoires économiques récentes très différentes de l'île Maurice et de la Réunion. L'indépendance mauricienne, en 1968, poussa le nouvel État à sortir de la monoculture sucrière et à diversifier son économie en se tournant vers le tourisme avec l'émergence de stations touristiques comme Grand-Baie. L'investissement touristique fut largement le fait des Mauriciens descendants des colons français qui contrôlaient le secteur sucrier. À la Réunion, le transfert des capitaux de la terre vers le tourisme fut beaucoup plus limité, le grand commerce étant jugé par l'oligarchie sucrière, et anciennement esclavagiste, moins risqué et plus rentable.

L'exemple de la trajectoire de **Bourbon** est éloquent. Ce groupe d'origine réunionnaise créé en 1948 de la fusion de plusieurs sociétés familiales travaillant dans le secteur sucrier, s'est d'abord diversifié dans la grande distribution pour opérer ensuite, entre 1992 et 2001 un virage complet en se focalisant sur les services maritimes remorquage et offshore profond. Bourbon est aujourd'hui un des plus grands groupes du monde et n'a jamais touché au tourisme.

Pour lutter contre la faible compétitivité de la FOM, les pouvoirs publics ont opté pour une politique de défiscalisation. À défaut d'agir sur la formation des prix, le tourisme a été un des secteurs où les investissements ont été partiellement défiscalisés, à partir de 1986 (lois Pons puis Paul puis Girardin). En Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, un dispositif local est venu se rajouter aux mesures nationales.

Loin de lutter contre le syndrome néerlandais, cette politique a eu des effets pervers et n'a pas favorisé un développement cohérent du tourisme. L'offre hôtelière s'est trouvée déconnectée de la demande, avec généralement une hypertrophie du parc hôtelier, ne correspondant pas à une augmentation de la fréquentation, suivie par une chute de l'offre comme à Saint-Martin.

Les capitaux défiscalisés ont été souvent détournés des vrais investissements touristiques pour se concentrer sur des projets hôteliers masquant des opérations immobilières. Parce que la sortie de défiscalisation n'a pas été encadrée, les investisseurs particuliers, à l'issue de la période avantageuse fiscalement, ont cherché à revendre leur lot dans la plus grande anarchie, transformant les hôtels en une mosaïque difficilement gérable pour l'hôtelier.

Le secteur de la plaisance a été aussi une source de dérapages majeurs du dispositif de défiscalisation, avec une multiplication des bateaux dont la commercialisation modeste révèle un usage privatif favorisé jusqu'en 1997 par le cumul de la déduction des pertes d'exploitation avec l'investissement lui-même.

On a ainsi vu se multiplier les ports de plaisance et les marinas sans grande activité touristique et qui sont aujourd'hui réhabilités grâce notamment aux fonds structurels européens. L'orthographe souvent fautive de fonds (écrit sans s) en outre-mer semble vouloir signifier le **gouffre sans fond de ces équipements** censés au départ être des infrastructures touristiques et essentiellement utilisés par les populations locales aisées.

Particulièrement présentes en FOM, les sociétés d'économie mixte (SEM) - des sociétés anonymes dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques - ont permis aux collectivités françaises du Pacifique d'être des acteurs majeurs du tourisme, mais sans remettre en cause leurs bases économiques, ce qui réduit les chances de réussite des SEM.

Le cas **d'Air Tahiti Nui** est révélateur. Cette société, majoritairement détenue par la collectivité de Polynésie française, n'a jamais fait de bénéfices et a été renflouée à plusieurs reprises par son actionnaire principal, qui en a fait l'instrument principal du développement touristique, la poussant à une extension précipitée de son réseau, avec spécialement l'inauguration, en 2005, de la ligne Tahiti-New York, abandonnée quatre ans plus tard. Les 217 millions d'euros d'argent public qui ont été injectés dans cette compagnie aérienne en subventions d'équilibre ont été peu efficaces pour attirer plus de touristes.

La non-compétitivité de la FOM associée à la baisse de la fréquentation étrangère a provoqué :

- Le départ des compagnies étrangères ;
- Des stratégies sans prise de risque des compagnies françaises, qui ont préféré exploiter la liaison bien plus sûre avec la Métropole plutôt que de desservir les foyers émetteurs potentiels de touristes, comme l'ont fait celles créées par certains petits États insulaires au moment de leur indépendance, conçues comme des outils de développement du tourisme.

La desserte aérienne de la Réunion (avant l'ouverture de la liaison RUN-NOU) n'est que le reflet du syndrome néerlandais et de la rente administrative qui fait de la relation Métropole/outre-mer un véritable cordon ombilical. La comparaison avec le cas mauricien est éloquent.

Ce tableau sombre ne doit pas faire oublier que la FOM possède quelques atouts :

- des infrastructures de transport excellentes, c'est le volet positif des transferts publics ;
- une excellente salubrité ;
- un système de santé et de secours digne des pays d'Europe occidentale ;
- une sécurité correcte, en tous cas bien meilleure que dans les destinations concurrentes de la Caraïbe, qui est devenue selon la banque mondiale une des zones les plus dangereuses du monde.

Le touriste en FOM n'est pas cantonné à son enclave hôtelière, comme dans nombre de destinations concurrentes et peut vivre avec la population, comme à la Pointe-du-Bout, en Martinique, à la fois espace touristique et quartier résidentiel, où se côtoient clients des hôtels, des restaurants, résidents...

Un autre aspect de l'intérêt de la FOM est l'existence de paysages exceptionnels

Tels que les cirques de la Réunion, ici le site du Maïdo surplombant le cirque de Mafate (PN et récemment inscrit au patrimoine mondial de l'humanité).

## Les tourisms ultramarins : STATUT vs ÉLOIGNEMENT ?

Depuis le début, nous avons cherché à démontrer l'unité du tourisme en FOM, affaibli par les mêmes maux.

Toutefois, il existe des dissemblances qui semblent reposer sur des différences statutaires avec

- d'un côté, les quatre DROM, dont le tourisme connaît une crise profonde avec une désinternationalisation avancée ;
- de l'autre, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Il faut donc nous questionner sur l'influence du degré d'autonomie sur le tourisme. La plus grande autonomie de la PF (statut d'autonomie depuis 1984) et de la NC explique-t-elle leurs performances moins mauvaises et leur tourisme plus internationalisé (moins du tiers de Métropolitains) ?

Cette question est d'autant plus légitime que dans la littérature internationale, il est admis que ce ne sont pas les États insulaires indépendants mais les territoires à large autonomie qui ont les meilleurs résultats touristiques (îles Vierges britanniques ou étatsuniennes, Hawaïi, Aruba, Antilles néerlandaises, Turques et Caïques...).

En fait, contrairement aux territoires britanniques, néerlandais ou étatsuniens, il n'en est rien, car, pour le moment, leur autonomie politique ne s'est pas accompagnée d'une autonomie économique, comme on le voit bien en Polynésie française.

Il ne faut toutefois pas en conclure que le statut est sans effet pour tout le monde, comme nous le prouve Saint-Martin, dont l'évolution statutaire en 2007, suite à un référendum en 2003, vise justement à rendre plus compétitive cette destination, puisque, détachée du DROM guadeloupéen pour devenir une collectivité d'outre-mer (COM), Saint-Martin peut désormais fixer elle-même des règles en matière fiscales, cadastrales, d'accès au travail des étrangers ou de tourisme.

Saint-Martin est une île que se sont partagée Néerlandais et Français au XVII<sup>e</sup> siècle.

La frontière est à peine matérialisée ; il n'y a ni poste de douane, ni contrôle de police ; hommes et marchandises la traversent librement. Or, elle sépare deux systèmes administratifs dissemblables :

- celui des Antilles néerlandaises, très libéral ;
- celui de la France, plus directif et centralisateur.

D'un point de vue européen, même avec le changement de statut :

- Saint-Martin reste une région ultrapériphérique (RUP) ;
- Sint Marteen fait partie des Pays et territoires d'outre-mer (PTOM).

Il s'agit donc d'une limite de l'espace communautaire, le côté français devant respecter les normes européennes, le côté néerlandais n'y étant pas tenu. Les Français ne cessent de dénoncer le laxisme de Sint Maarten en matière de lutte contre l'immigration, la contrefaçon, les capitaux douteux ou le trafic de drogue.

Résidents, investisseurs, touristes et croisiéristes tirent parti de tout cela, exploitant les contrastes en tout genre :

- évolution des devises avec le dollar, en usage côté néerlandais, et l'euro, en usage côté français ;
- les bas salaires de Sint Marteen constituent un avantage décisif pour les structures d'hébergement néerlandaises, c'est ici que l'on capte la majorité des bénéfices par l'hébergement, les casinos, l'animation nocturne et le shopping.

En devenant beaucoup plus autonome, Saint-Martin cherche à arrêter le glissement de l'hôtellerie et de la restauration vers le secteur néerlandais, la partie française devant se contenter de l'excursionnisme.

Hormis ce cas, c'est plus la **distance à la Métropole** que le statut qui joue dans la distinction entre les quatre DROM et les deux collectivités françaises du Pacifique, car l'élément fondamental sur lequel repose celle-ci est la part des Métropolitains.

L'importance d'un tourisme évitant l'hébergement marchand est le signe de l'intégration à l'ensemble national, car il n'a rien d'exceptionnel en France métropolitaine, où l'hébergement non marchand a totalisé, en 2008, 58 % des nuitées touristiques des résidents. C'est donc un comportement national s'appliquant pareillement à l'outre-mer.

On a là un élément fondamental de ce tourisme, dont les faibles performances économiques ne peuvent passer sous silence son rôle dans la cohésion nationale, assurément fondée sur l'importance des mobilités entre Métropole et DROM, eu égard au grand nombre de Dromiens vivant en Métropole et de Métropolitains d'origine européenne résidant ou ayant résidé dans un DROM.

Bien que comptabilisé comme du tourisme international, on a véritablement affaire à un tourisme intérieur, peu sensible au contexte international (terrorisme, guerres, crises économiques).

Il est alors logique de constater que c'est la Polynésie française, destination la plus internationalisée, qui est également la plus vulnérable et qui connaît l'évolution la plus heurtée.

Si la part des Métropolitains est un indicateur bien plus important que le statut pour différencier le tourisme au sein de l'outre-mer français, il faut essayer de comprendre les disparités de développement touristique au sein même de chaque territoire ultramarin et les enjeux.

## **CENTRE VS PÉRIPHÉRIE**

On peut modéliser la diffusion du tourisme dans les îles.

Généralement, dans un premier temps, le tourisme se développe dans l'île capitale, car c'est la plus accessible et la mieux équipée pour recevoir les touristes.

Dans un second temps, le tourisme se diffuse dans les îles secondaires.

Dans un troisième temps, quelques îles secondaires peuvent être directement reliées à l'extérieur et s'autonomisent par rapport à l'île capitale.

On assiste donc, au fil du temps à une sorte de glissement de l'activité touristique du centre vers la périphérie, le centre peut rester dominant, mais aussi peut perdre sa primauté.

Ainsi, en Polynésie française, depuis le milieu des années 1980, la capacité d'hébergement des autres îles a dépassé Tahiti, grâce notamment au développement de Bora Bora, dont le nom est une véritable **griffe spatiale**.

On a assisté à une diffusion de l'hôtellerie, d'abord vers la pointe Matira puis vers les motu avec la systématisation des bungalows sur pilotis, devenus l'image de marque de cette île.

L'aura de Tahiti et de ses îles est universelle et il n'est pas étonnant que la Polynésie française soit au croisement d'un fort désir et d'un moment particulier de la vie des individus, tel que le mariage ce qui en fait un haut lieu des voyages de noces, avec 40 % de sa clientèle, spécialement les Italiens et les Japonais qui semblent vivre à Bora Bora des **moments fusionnels**.

Au-delà des considérations économiques, un des grands enjeux du développement touristique est la **question démographique**. Les petites îles du Pacifique, de l'océan Indien ou de la Caraïbe connaissent une hémorragie démographique, au profit de l'île principale ou de la capitale, ainsi qu'au profit des Métropoles.

Le tourisme est une des rares activités à permettre un maintien de la population sur place et d'éviter cet exode qui dépeuple les îles et voit les îliens s'agglutiner sans emploi dans des villes qui ne savent pas les accueillir.

Bora Bora est un cas extrême, car la population y a été multipliée par 4 en un peu plus de trente ans, une évolution bien différente des archipels des Australes, des Marquises ou de l'est des Tuamotu.

Le petit archipel des Saintes (Guadeloupe) montre une inversion du peuplement, en raison d'un développement du tourisme sur Terre-de-Haut plus fort que sur Terre-de-Bas.

Saint-Barthélemy est un autre exemple de métamorphose. En 40 ans, cette île misérable est devenue prospère et sa population, obligée jadis à s'exiler en France ou dans les Îles Vierges américaines, vit aujourd'hui plutôt bien sur son île.

Au départ, on a quelques milliardaires qui découvrent l'île dans les années 60 et qui s'y installent, les Rothschild et les Rockefeller.

À leur suite des gens fortunés vont y venir et louer des maisons aux Saint-Barth.

De petits hôtels luxueux vont se développer et vont adhérer à des chaînes volontaires, tel l'Eden Rock qui fait partie de Relais & Châteaux.

Saint-Barth, est devenue une destination haut de gamme combinant la mer, le soleil, la plage, le shopping, la gastronomie. C'est une escale incontournable des riches plaisanciers.

En guise de conclusion, j'achèverai ma conférence sur le cas néo-calédonien.

Outre sa faible fréquentation, la localisation du tourisme démontre le retard du développement du tourisme, puisque l'offre est encore concentrée à Nouméa et secondairement à l'Île des Pins, seul véritable lieu touristique néo-calédonien.

Le reste de la NC connaît une fréquentation très peu internationale hormis les Japonais à Ouvéa dont certains viennent s'y marier.

Pourtant il existe des initiatives touristiques intéressantes, comme la mise en place dans le district du Wetr à Lifou d'une véritable organisation pour l'accueil des croisiéristes, qui montrent les capacités de mobilisation des sociétés locales en faveur du tourisme, avec pour toile de fond des îles qui se vident de leur population, l'enjeu étant que le tourisme permette le maintien de la population.

On peut aussi noter la création des week-ends découverte lancées par le GIE province Nord en 2003.

Ces exemples nous rappellent qu'il ne faut pas omettre le tourisme intérieur avec une partie de la population ayant une grande mobilité touristique et des Métropolitains résidents qui sont les principaux clients des gîtes ou des campings de Brousse.

Dans les conditions économiques actuelles, la FOM, hormis quelques cas particuliers, ne peut pas rivaliser sur la scène internationale avec les destinations environnantes. Je plaide pour une meilleure prise en compte du marché intérieur et de la clientèle métropolitaine, mais cela signifie qu'il ne faut plus considérer, au moins pour un temps, le tourisme comme une activité permettant de rééquilibrer des balances commerciales calamiteuses mais comme un outil de rééquilibrage des territoires.